



Faits sur les assurances de personnes au Canada

Édition 2019

Faits sur les assurances de personnes au Canada est un recueil de renseignements statistiques faisant autorité sur les assurances vie et maladie au pays.

Il est publié par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes. L'ACCAP est une association à adhésion libre dont les membres détiennent 99 % des affaires d'assurances vie et maladie en vigueur au Canada. Notre industrie fournit à près de 29 millions de Canadiens une large gamme de produits assurant la sécurité financière, comme l'assurance vie, les rentes (REER, FERR et régimes de retraite, p. ex.) et l'assurance maladie complémentaire. Elle détient en outre plus de 850 milliards de dollars d'actifs au Canada et emploie plus de 156 000 Canadiens.

À moins d'indication contraire, les renseignements portent sur les opérations de tous les fournisseurs d'assurances de compétence fédérale ou provinciale (y compris celles des assureurs IARD en assurance maladie) dans les domaines des assurances vie et maladie, et des rentes. Nos données proviennent de ces fournisseurs d'assurances ainsi que d'organismes gouvernementaux, d'autorités de réglementation et d'associations, et nous tenons à les remercier de leur collaboration.

Les chiffres publiés ici se rapportent autant que possible aux opérations d'assurances de personnes menées au Canada, sans distinction du pays d'origine des sociétés. Cependant, certains chiffres ont trait uniquement aux affaires des sociétés canadiennes à l'échelle mondiale.

Toronto

79, rue Wellington Ouest
Bureau 2300
CP 99, TD South Tower
Toronto (Ontario) M5K 1G8
416-777-2221

Ottawa

World Exchange Plaza
100, rue Queen, bureau 750
Ottawa (Ontario) K1P 1J9
613-230-0031

Montréal

1001, boul. de Maisonneuve Ouest
Bureau 630
Montréal (Québec) H3A 3C8
514-845-9004

Dans le but d'alléger le texte, nous employons les symboles k\$, M\$, G\$ et T\$ pour désigner respectivement les milliers, les millions, les milliards et les billions de dollars.

Des données provinciales et historiques se trouvent dans les annexes.

Message du président

Les assureurs de personnes du Canada proposent des produits qui rendent la vie plus abordable.

Grâce à leurs régimes collectifs au travail et à leurs régimes individuels, nos sociétés membres permettent à ceux et celles qui en ont besoin d'accéder à un large éventail de services de santé à prix abordable. Les polices d'assurance vie procurent la tranquillité d'esprit à des millions de familles. Les produits de gestion du patrimoine, quant à eux, aident les gens à planifier leur retraite en toute confiance.

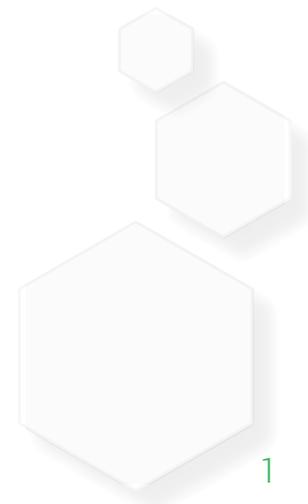
Lorsque les Canadiens achètent ces produits, ils font plus que souscrire une police; ils investissent dans leur propre sécurité financière ou dans celle de leurs employés. Ils reconnaissent que la vie comporte des risques. Et pour se prémunir contre ces risques, ils choisissent de s'allier à des institutions financières parmi les plus fiables et les plus solides au monde.

Les assureurs de personnes du Canada prennent des formes diverses : sociétés régionales offrant de l'assurance santé, sociétés sans but lucratif, coopératives, sociétés de secours mutuels, grandes sociétés d'envergure internationale. Ensemble, en 2018, ces assureurs :

- ont protégé 29 millions de Canadiens et versé 98 G\$ de prestations
- ont respecté leurs engagements en matière de satisfaction de la clientèle, avec pour résultat qu'une seule demande de règlement sur 100 000 a suscité une plainte
- ont stimulé l'économie du Canada grâce à des investissements à long terme de plus de 780 G\$ et à plus de 156 000 emplois fournis
- ont exporté un savoir-faire qui fait la force du Canada et protégé 60 millions de personnes dans 20 pays
- comptaient parmi les institutions financières les plus stables et les plus sûres au pays, et leurs réserves de capital dépassaient de 39 % celles exigées par les autorités réglementaires

L'ACCAP, qui célèbre en 2019 son 125^e anniversaire, est très fière du rôle qu'elle continue de jouer dans le succès de notre industrie et de ses clients. Nous espérons que les données qui suivent vous aideront à mieux comprendre cette industrie et sa contribution à la sécurité financière au Canada et dans le reste du monde.

Stephen Frank
Président et chef de la direction





Panorama de l'industrie

- 06 Chiffres clés
- 08 Marché canadien des assurances de personnes



Secteurs d'activités

- 12 Assurance vie
- 14 Solutions de retraite
- 16 Assurance maladie



Gros plan sur l'industrie

- 20 Investissements des assureurs
- 22 Contribution fiscale de l'industrie
- 23 Opérations à l'international



Annexes (disponibles en ligne)

- [Données provinciales](#)
- [Données historiques](#)
- [Sociétés membres de l'ACCAP](#)
- [Glossaire de termes d'assurance](#)
- [Éditions antérieures](#)







Panorama de l'industrie

Chiffres clés

Les assureurs de personnes du Canada...

protègent
financièrement
29 millions de
Canadiens et
versent **98 G\$** de
prestations

priorisent
la satisfaction des
consommateurs :
sur 100 000
demandes de
règlement, une
seule plainte

stimulent
l'économie du
pays : plus de **780 G\$**
de placements à
long terme et
plus de 156 000
emplois créés

sont source de
sécurité et de stabilité
financières : leurs
réserves de capital
dépassent de 39 %
celles exigées par les
gouvernements

exportent un
savoir-faire qui fait la
force du Canada et
protègent
**60 millions de
personnes dans
20 pays**

Les assureurs de personnes du Canada protègent financièrement 29 millions de Canadiens

Les assureurs commercialisent des produits collectifs et individuels d'assurance vie, d'assurance maladie complémentaire et de retraite. En 2018, les assureurs de personnes ont versé 98 G\$ de prestations, dans une démarche privilégiant la satisfaction de la clientèle.



Protection Prestations

Vie

22 millions

de Canadiens possèdent pour 4,8 T\$ d'assurance vie

13,2 G\$

- **7,7 G\$** versés au décès de l'assuré
- **5,5 G\$** versés du vivant de l'assuré : indemnités d'invalidité, valeurs de rachat ou participations

Maladie

26 millions

de Canadiens ont une assurance maladie complémentaire

36,1 G\$

11,7 G\$ pour des médicaments d'ordonnance, ce qui représente **plus de 35 % des dépenses totales en médicaments d'ordonnance au Canada**

Retraite

8 millions

de Canadiens confient la gestion de leur épargne-retraite à notre industrie

48,7 G\$

Les rentes versées au titre de régimes parrainés par les employeurs et de produits individuels **ont augmenté de 76 % en 10 ans**

Plus de 90 %

des prestations sont allés à des assurés de leur vivant



Notes

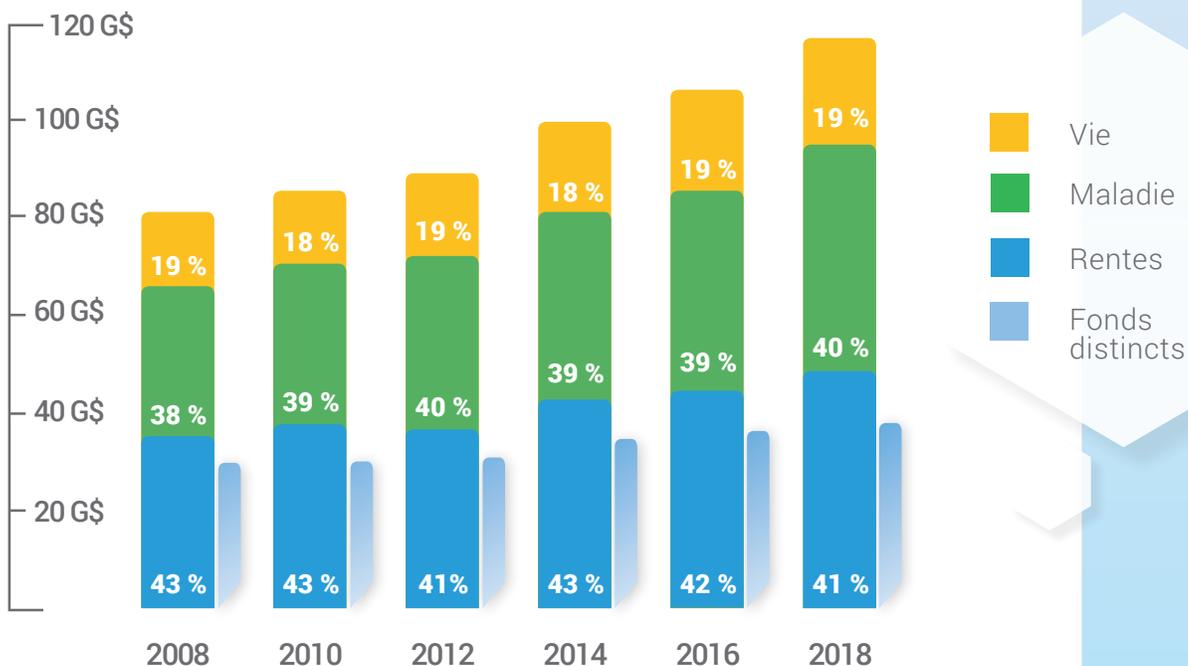
* Chiffre qui comprend le revenu-primés de 3,2 G\$ touché par les succursales au Canada des sociétés étrangères

Plaintes des consommateurs
Visitez www.oapcanada.ca

Protection des consommateurs
Visitez www.assuris.ca

Les assureurs de personnes ont encaissé un revenu-primés de 117 G\$

En 2018, les primes au Canada ont progressé, pour totaliser 117 G\$*. La progression sur 12 mois est attribuable en premier lieu à l'assurance maladie (+ 7,8 %), en deuxième lieu aux rentes et aux fonds distincts (+ 4 %) et enfin, à l'assurance vie (+ 3,8 %).



Les assureurs priorisent la satisfaction des clients

Sur les centaines de millions de demandes de règlement traitées par eux chaque année, environ 1 sur 100 000 suscite une plainte.







Secteurs d'activités

Assurance vie

L'assurance vie contribue à la sécurité financière des familles

Les Canadiens souscrivent de l'assurance vie dans le but premier de protéger financièrement leur famille au cas où ils décéderaient. Les prestations d'assurance vie servent à remplacer le revenu, à rembourser une hypothèque ou d'autres dettes, ou à composer un héritage.

22 millions

de Canadiens possèdent pour

4,8 T\$

d'assurance vie

La protection moyenne d'assurance vie des ménages au Canada s'élève à

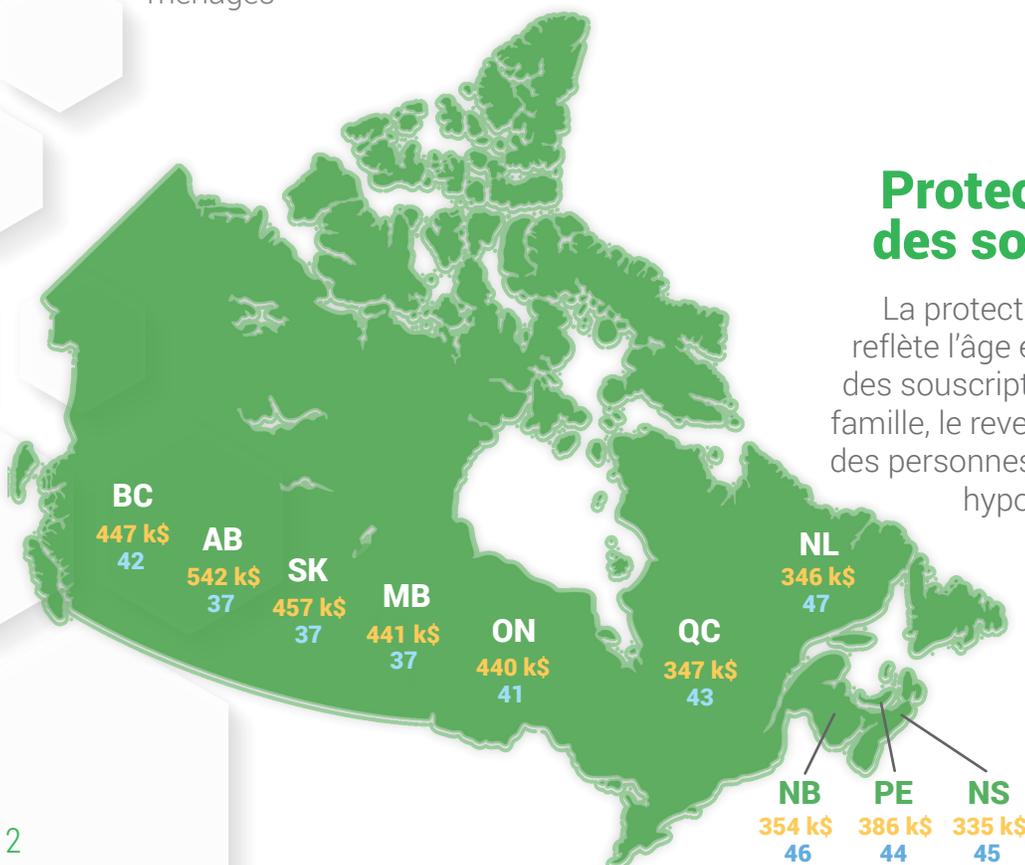
423 000 \$

(contre 417 000 \$ en 2017), soit environ 5 fois le revenu des ménages



Protection et âge des souscripteurs

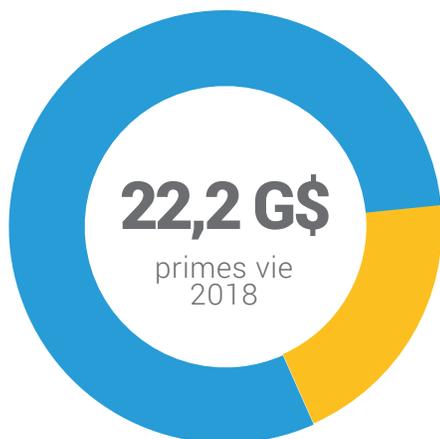
La protection d'assurance vie reflète l'âge et le niveau de revenu des souscripteurs, leur situation de famille, le revenu visé pour le soutien des personnes à charge, le solde des hypothèques, etc.



- Protection moyenne par ménage assuré
- Âge médian

80 % des primes d'assurance vie servent à l'achat de polices individuelles

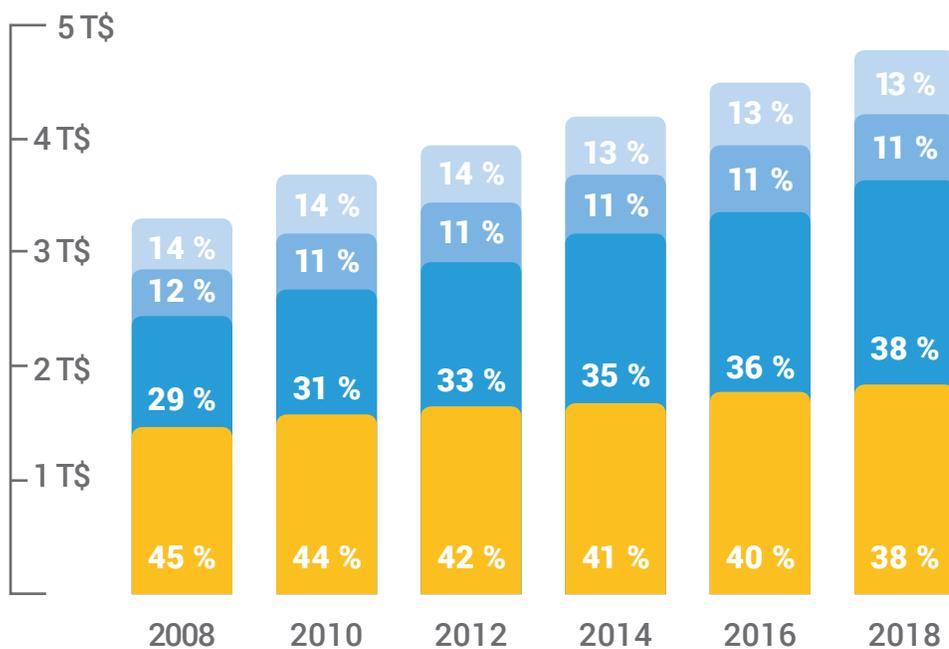
Souscription d'assurance vie au Canada



L'assurance vie est principalement souscrite par des particuliers auprès d'un agent/conseiller. L'assurance vie collective, qui correspond à 20 % des primes, est quant à elle obtenue par l'intermédiaire d'employeurs ou d'associations.

- Individuelle : 80 %
- Collective : 20 %

Depuis 10 ans, l'assurance vie individuelle connaît une croissance plus soutenue que l'assurance collective : elle représentait 62 % en 2018 (contre 55 % en 2008) de l'assurance vie en vigueur. Cela est principalement attribuable à l'essor de l'assurance vie temporaire individuelle.



L'assurance temporaire est une solution avantageuse qui protège l'assuré pendant qu'il est jeune. La prime augmente normalement avec le temps (tous les 5, 10 ou 20 ans). L'assurance temporaire peut habituellement être transformée en une assurance permanente établie par le même assureur, sans que l'on ait à présenter de preuve d'assurabilité supplémentaire, permettant ainsi d'adapter les caractéristiques de la couverture à ses besoins à long terme.

L'assurance permanente procure une protection la vie durant de l'assuré. Elle garantit le versement de prestations au décès de ce dernier tout en prévoyant la constitution d'une valeur de rachat qui peut servir à répondre à un besoin financier pressant ou à fournir un revenu de retraite supplémentaire. Les primes peuvent être acquittées pendant un nombre d'années précis ou toute la vie.

L'assurance vie entière est la forme classique d'assurance permanente : l'assureur assume à la fois le risque lié au décès et le risque d'investissement.

L'assurance vie universelle est une assurance permanente souple selon laquelle le consommateur choisit les options de placement et l'assureur assume le risque lié au décès.

- Vie universelle individuelle
- Vie entière individuelle
- Temporaire individuelle
- Temporaire collective

Solutions de retraite

Les assureurs de personnes gèrent l'épargne-retraite de plus de 8 millions de Canadiens

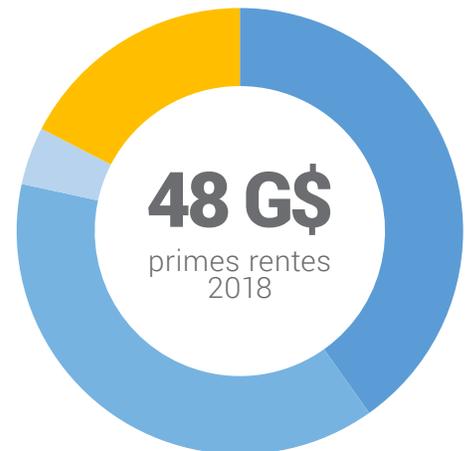
Plus de 85 % des régimes de retraite, REER, CELI et FERR offerts par les petites entreprises à leurs employés sont des produits des assureurs de personnes.

Avantages des rentes

Les rentes sont différentes des autres produits de retraite :



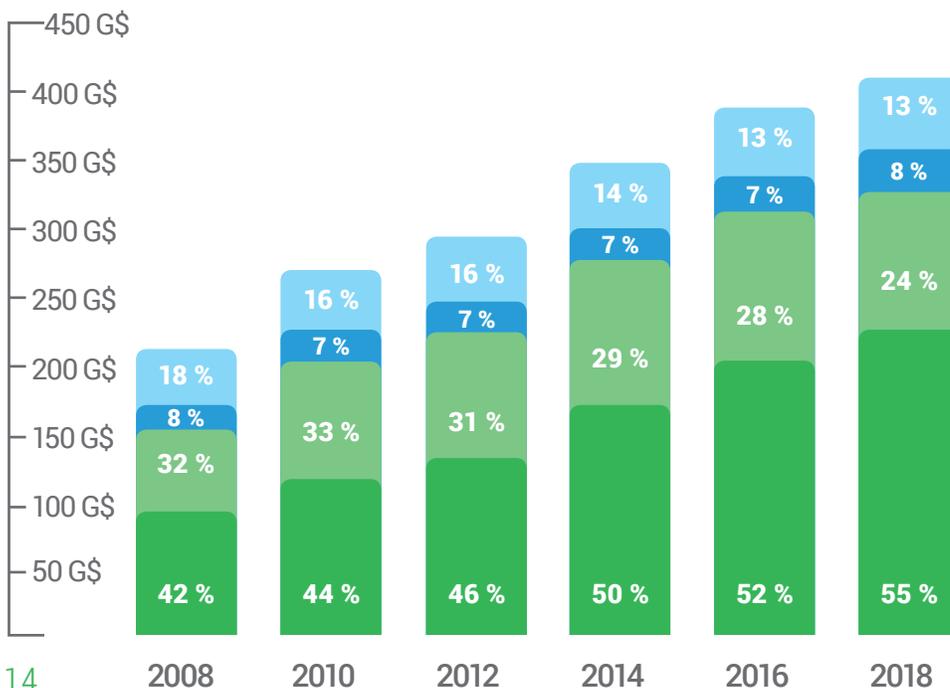
Provenance des primes de rentes



- Régimes de retraite
- REER et CELI
- FERR
- Épargne non enregistrée

Croissance des actifs, au profit des retraités

Depuis 2008, la croissance des actifs de retraite détenus par les assureurs est attribuable principalement aux rentes en capitalisation, qui affichent une progression annuelle moyenne de 7 %.



- En service (individuelle)
- En service (collective)
- En capitalisation (individuelle)
- En capitalisation (collective)

Notes

Revenu à vie

Le rentier est protégé contre le risque de survivre à ses économies.

Garanties à l'échéance

Le rentier est protégé contre la volatilité des placements.

Réduction des risques liés aux régimes

Les employeurs peuvent transférer à des assureurs spécialisés les risques de placement et de survie associés aux régimes à prestations déterminées.

Rentes en capitalisation

Instruments de placement souples et sûrs pour les régimes de retraite, REER, CELI et fonds non enregistrés.

Rentes en service

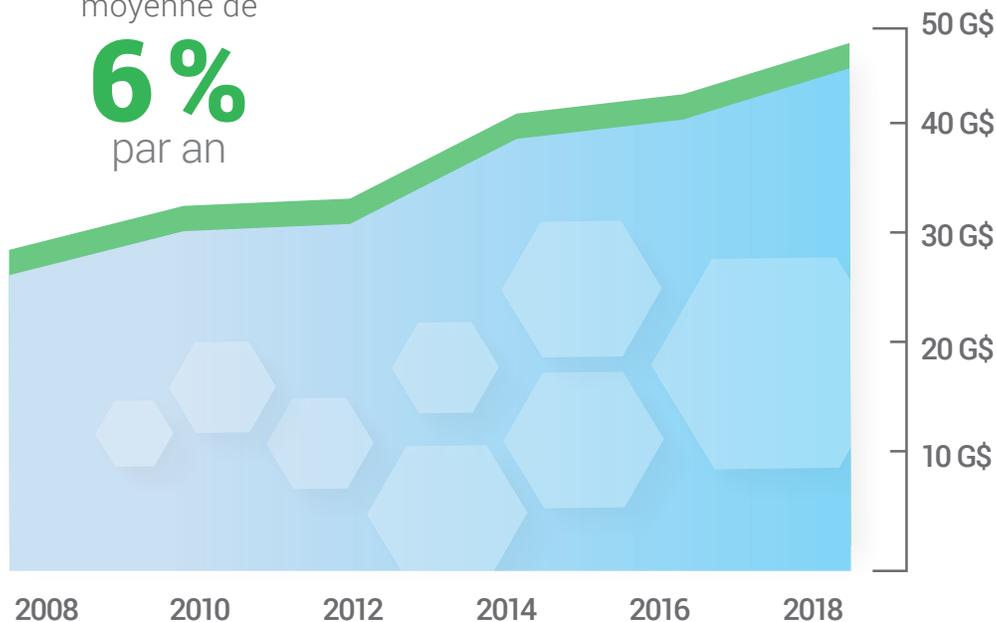
Ces rentes peuvent fournir un revenu garanti la vie durant, tout comme les RPD. Seuls les assureurs vie peuvent garantir un revenu à vie.

* Statistique Canada (*Compte satellite des pensions, 2017*). Les données excluent un passif non capitalisé de 1,6 T\$ environ pour la Sécurité de la vieillesse.

Les assureurs ont versé 48,7 G\$ de prestations de retraite en 2018

Depuis 2008, les prestations versées ont augmenté en moyenne de

6 %
par an



Les assureurs gèrent 321 G\$ d'actifs de retraite au Canada

Les actifs de retraite au pays totalisaient **3,8 T\$ à la fin de 2017** : 694 G\$ se rattachaient à quelque 15 400 régimes privés d'employeurs offrant une protection financière à la retraite à environ 3 millions de Canadiens*.

694 G\$

Régimes privés d'employeurs

172 G\$ sont gérés par des assureurs vie

1 233 G\$

Régimes personnels (REER, CELI, etc.)

149 G\$ sont gérés par des assureurs vie

1 912 G\$

Régimes publics (RPC/RRQ + Régimes de la fonction publique)

Assurance maladie

Les assureurs couvrent les dépenses d'assurance maladie complémentaire de près de 70 % des Canadiens

En 2018, les assureurs de personnes du Canada ont versé 26,9 G\$ de prestations d'assurance maladie complémentaire (pour des médicaments d'ordonnance, soins dentaires ou hospitaliers, etc.). Ils ont en outre versé des prestations au titre de l'invalidité ou d'autres services assurables. Ces prestations servent à régler des frais non couverts par les régimes publics d'assurance maladie.

Prestations par type d'assurance



Maladie complémentaire

26 millions de Canadiens couverts
26,9 G\$ de prestations

Invalidité

12 millions de Canadiens couverts
7,8 G\$ de prestations

Accidents et autres risques

20 millions de Canadiens couverts
1,4 G\$ de prestations

Prestations d'assurance maladie complémentaire



11,7 G\$
Médicaments



8,5 G\$
Soins dentaires



3,9 G\$
Paramédical*
et Vue



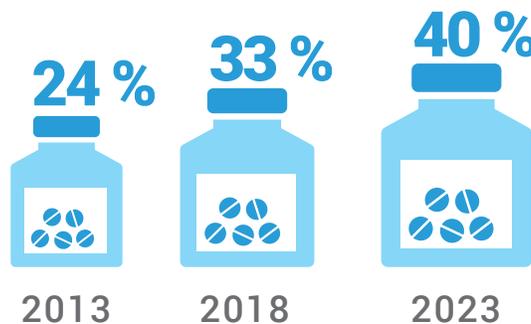
1,9 G\$
Hôpital



0,9 G\$
Voyage

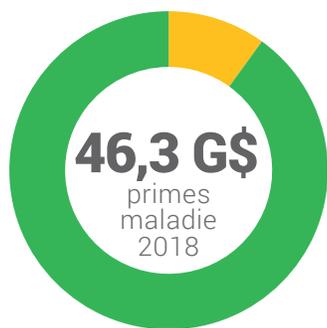
Médicaments de spécialité

En 2018, les médicaments de spécialité (pour les maladies rares, p. ex.) comptaient pour 2 % du nombre total des demandes de règlement d'assurance médicaments. Ils représentaient néanmoins 33 % des dépenses en médicaments d'ordonnance, pourcentage qui devrait atteindre 40 % d'ici 2023**.



90 % des primes servent à l'achat de régimes collectifs

Souscription d'assurance maladie au Canada



Les Canadiens accèdent à l'assurance maladie de deux façons : grâce aux régimes collectifs souscrits par les employeurs, syndicats et associations professionnelles, ou aux régimes individuels qu'ils souscrivent directement.

- Individuelle : 10 %
- Collective : 90 %

80 % (contre 73 % il y a 10 ans) des travailleurs canadiens et leurs familles sont couverts par un régime d'assurance maladie privé



L'assurance maladie, une protection efficace

Les assureurs affectent près de 90 % des primes d'assurance maladie au versement de prestations aux titulaires de contrats. (moyenne sur 5 ans)

7 %
Frais d'exploitation

3 %
Taxes et impôts



87 %
Prestations aux titulaires de contrats

3 %
Bénéfices

Notes

Maladie complémentaire

Couvre par exemple les médicaments d'ordonnance ainsi que les frais dentaires, hospitaliers et médicaux non pris en charge par les régimes provinciaux.

Invalidité

Supplée à la perte de revenu découlant d'une invalidité; les prestations sont fréquemment coordonnées à celles versées par les gouvernements (régimes de pension publics, indemnisation des accidents du travail, assurance-emploi) et elles correspondent d'habitude aux deux tiers environ de la rémunération.

Accidents et autres risques

Inclut notamment les assurances décès ou mutilation par accident, soins de longue durée et maladies graves.

* Paramédical

S'entend des services et des professions (physiothérapie, p. ex.) qui viennent compléter ou soutenir le travail des médecins

** Source

Rapport sur les tendances en matière de médicaments, Express Scripts Canada





Gros plan sur l'industrie

Investissements des assureurs

Les assureurs, une source importante de placements à long terme

780 G\$

Les investissements stables de notre industrie contribuent à la croissance de l'économie et favorisent l'innovation à l'échelle du pays. Les revenus qu'ils engendrent viennent réduire le coût de l'assurance pour les Canadiens.

Coût de l'assurance

90 % des actifs des assureurs sont détenus dans des placements à long terme

La nature à long terme du passif des assureurs se prête particulièrement bien aux investissements dans les infrastructures

Les investissements des assureurs soutiennent l'économie et les gouvernements

46 G\$

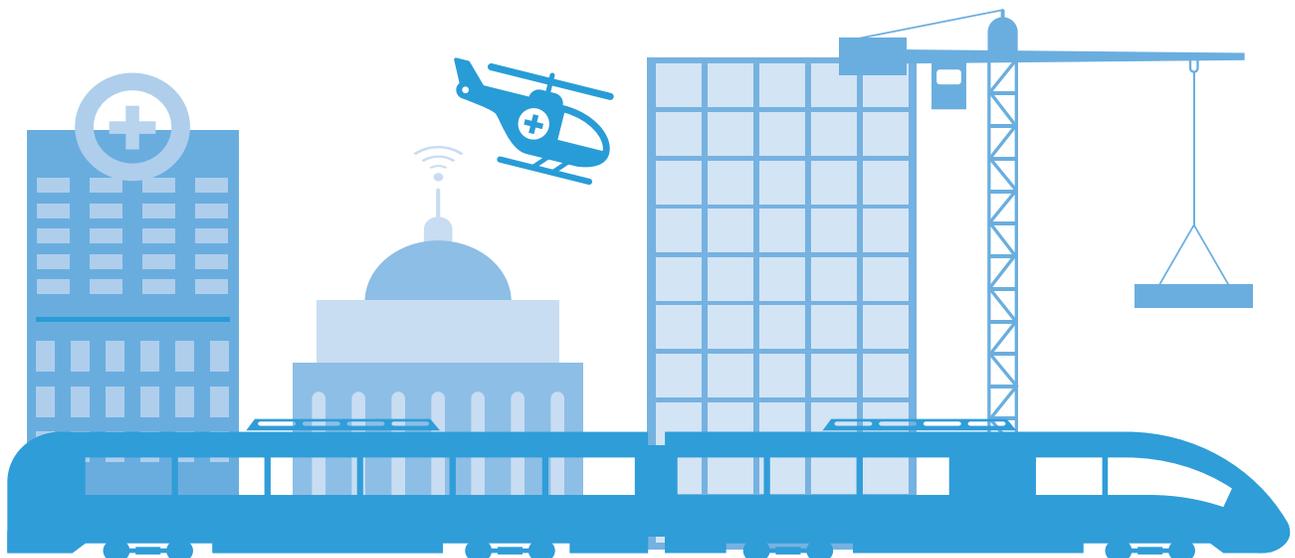
Investissements en infrastructures

110 G\$

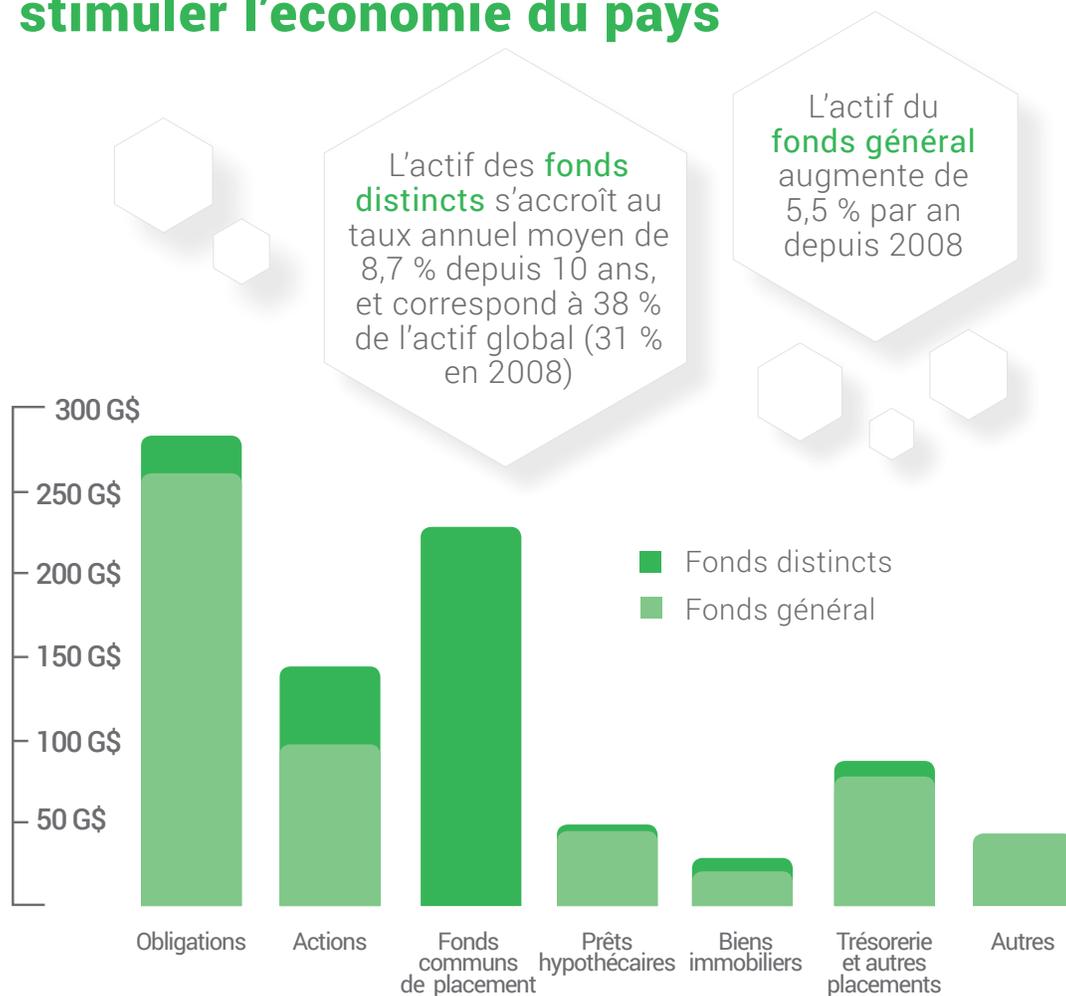
Obligations provinciales et municipales

26 G\$

Obligations du gouvernement fédéral



Comment les assureurs investissent pour couvrir les sinistres à venir et stimuler l'économie du pays



Les assureurs sont solides et stables

2018

Ratio de capital*

139 %

Cible réglementaire

100 %

Les assureurs de personnes maintiennent de solides réserves de capital pour couvrir les sommes à verser aux titulaires de contrats et satisfaire aux attentes élevées des autorités de réglementation.

Ces réserves se composent de bénéfices non répartis et d'actions et de titres de créance émis sur les marchés financiers.

Notes

Les placements des fonds distincts

soutiennent principalement les contrats de rentes, en vertu desquels les titulaires de contrats assument le risque de placement.

Les placements du fonds général

soutiennent d'autres contrats (à l'appui des règlements attendus), les autres passifs et le capital requis.

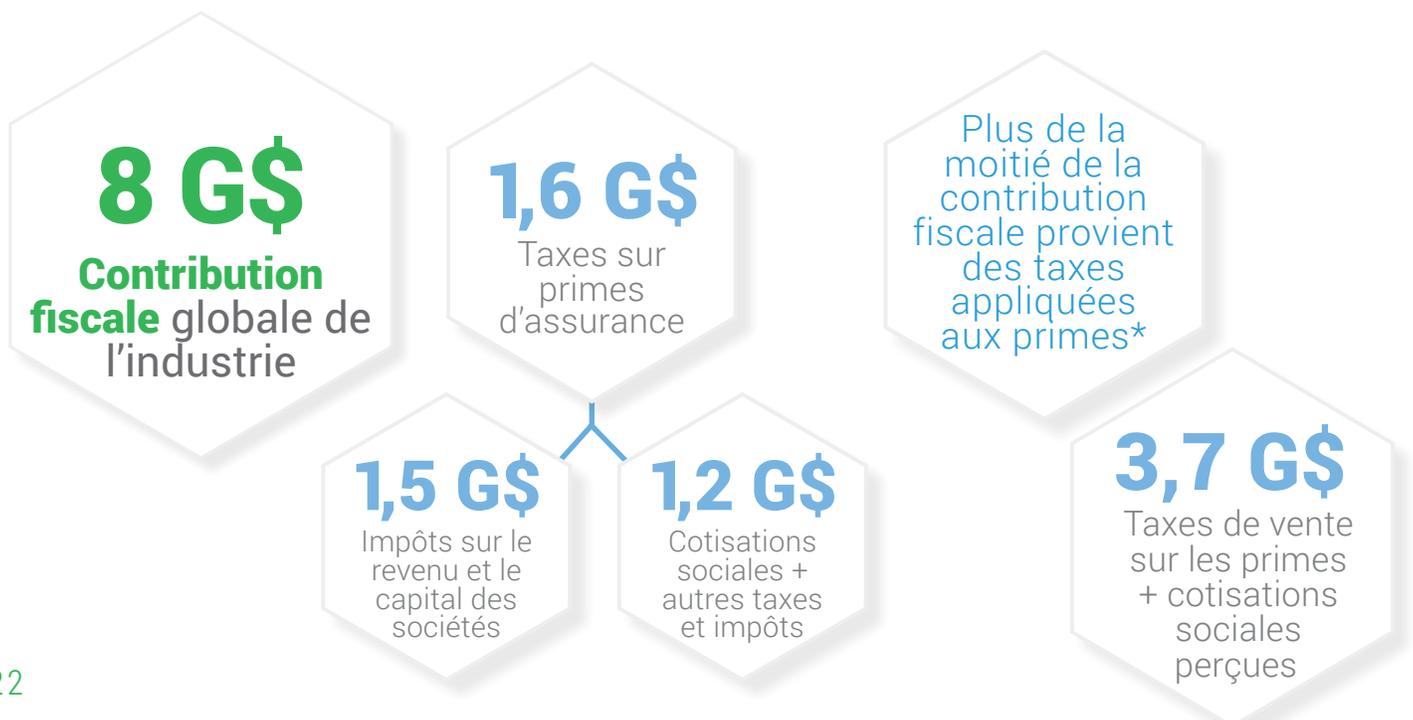
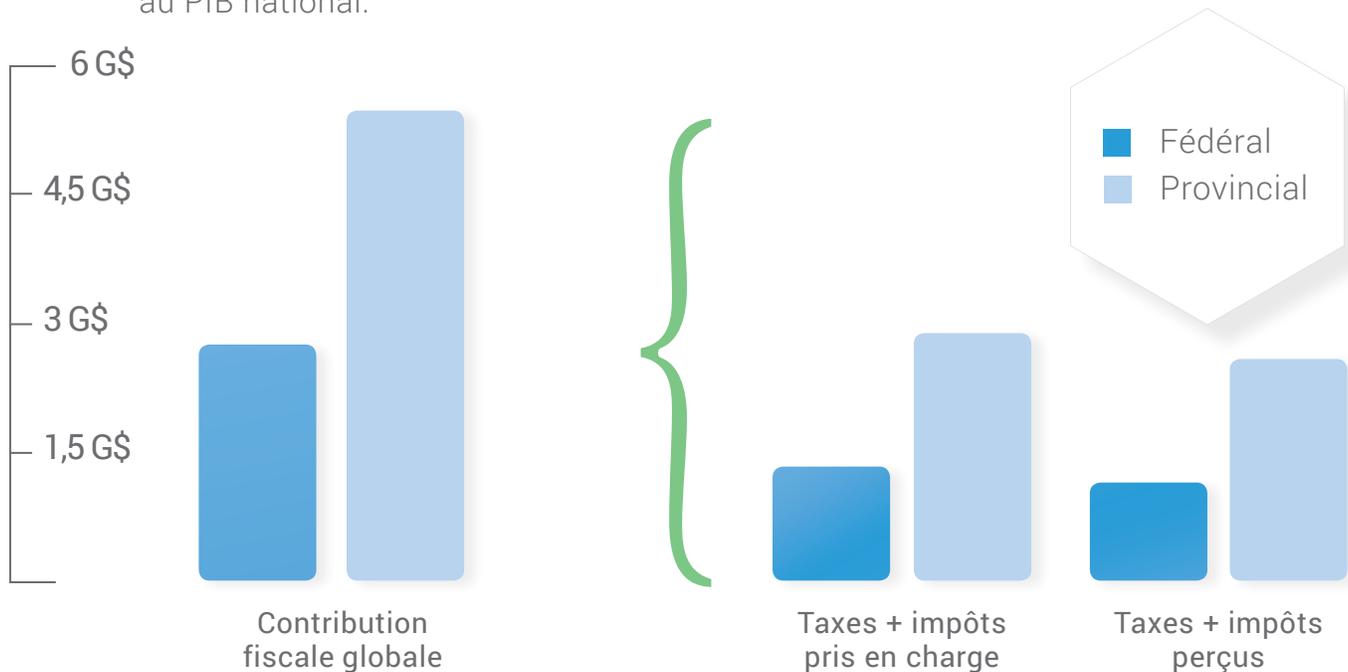
* Capital disponible sur capital réglementaire pour couvrir les risques. En 2018, le BSIF et l'AMF, au Québec, ont modifié leur façon de calculer le ratio de capital, ce qui a donné lieu à une réduction ponctuelle de ce ratio.

Contribution fiscale de l'industrie

Les assureurs de personnes canadiens ont versé plus de 8 G\$ en taxes et impôts

En 2018, les assureurs ont versé aux gouvernements fédéral et provinciaux des taxes et impôts se chiffrant à 2,6 G\$ et 5,4 G\$ respectivement. La part prise en charge par les assureurs s'est élevée à 4,3 G\$. Les 3,7 G\$ restants (taxes de vente provinciales sur les assurances vie et maladie et cotisations sociales des salariés) ont été perçus et remis aux gouvernements.

En 2018, la contribution fiscale globale de l'industrie à tous les ordres de gouvernement au Canada correspondait à près du double de sa contribution au PIB national.



Opérations à l'international

Les assureurs de personnes canadiens jouissent de la confiance des consommateurs, au pays et à l'étranger

Les assureurs de personnes du Canada fournissent des produits et services à 60 millions de personnes, dans 20 pays et territoires. En fait, 3 d'entre eux se classent parmi les 15 plus grands au monde.



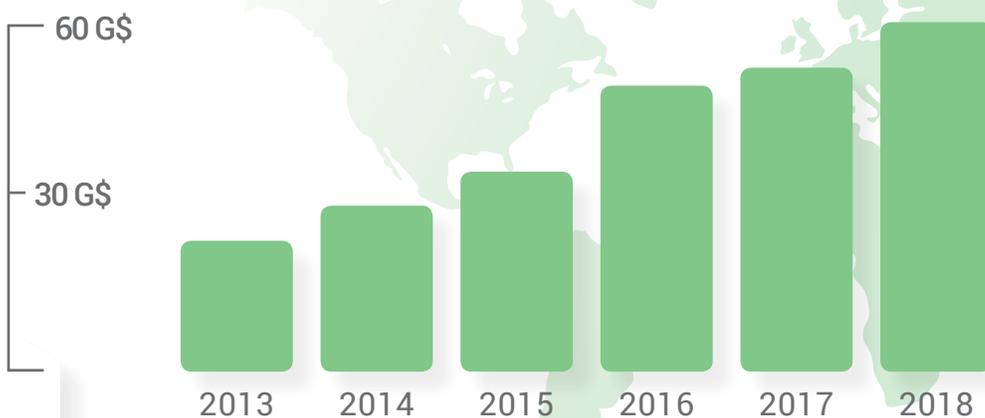
Les actifs liés aux opérations à l'étranger des assureurs canadiens continuent de croître

Les actifs détenus par les assureurs de personnes canadiens pour le compte de leurs titulaires de contrats hors Canada atteignaient 898 G\$ à la fin de 2018 (+ 37 % par rapport à 2013).

Provenance des primes



Le revenu-primes hors Amérique du Nord a plus que doublé depuis 2013



Notes

* La contribution liée à l'assurance maladie est particulièrement élevée, correspondant à plus de 50 % de la valeur ajoutée. Voir *Piling On - How Provincial Taxation of Insurance Premiums Costs Consumers*, Institut C.D. Howe.

** Comprend les Caraïbes et l'Amérique latine



Handwriting practice lines consisting of 20 horizontal lines spaced evenly down the page.





Toronto

79, rue Wellington Ouest
Bureau 2300
CP 99, TD South Tower
Toronto (Ontario) M5K 1G8
416-777-2221

www.accap.ca

Ottawa

World Exchange Plaza
100, rue Queen, bureau 750
Ottawa (Ontario) K1P 1J9
613-230-0031

twitter.com/accap_qc

Montréal

1001, boul. de Maisonneuve Ouest
Bureau 630
Montréal (Québec) H3A 3C8
514-845-9004

facebook.com/clhia